

AVIS PUBLIC – APPEL D'INTÉRÊT RÉCUPÉRATION DE SOLS EXCAVÉS

La Ville d'Otterburn Park veut procéder à la disposition de sols excavés entreposés dans la cour de son service des travaux publics située au 118, rue Bellevue, à Otterburn Park. Elle invite tous ceux qui pourraient être intéressés à prendre possession de ces sols à transmettre leur intérêt à l'adresse suivante : sbrideau@opark.ca, au plus tard le **31 mars 2026**.

Les sols excavés devront être utilisés conformément à ce que prévoit le Guide d'intervention, Protection des sols et réhabilitation des terrains contaminés du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Leur qualité environnementale est attestée par des certificats d'analyse et aucun sol contaminé (types B-C ou >RESC (D)) n'est visé par le présent appel d'intérêt.

La récupération et l'utilisation des sols devront être effectuées dans le respect des lois, règlements et normes environnementales applicables.

Les personnes intéressées doivent assurer le transport, la réception et l'utilisation des sols. Les sols sont offerts avec leur certificat d'analyse.

La Ville décline toute responsabilité une fois la prise en charge des sols effectuée par la personne intéressée retenue par la Ville.

Le présent avis constitue un appel d'intérêt uniquement et n'engage aucunement la Ville à céder ces sols.

Pour plus d'information concernant cet appel d'intérêt, vous pouvez communiquer avec madame Sophie-Christine Brideau au 450 536-0303, poste 316.

DONNÉ À OTTERBURN PARK LE 3 MARS 2026.

Yvan Laberge, greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION DU GREFFIER

Je, soussigné, greffier de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié dans le journal *œil régional* le 10 mars 2026, sur le site Internet de la Ville dès le 3 mars 2026 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et au règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Yvan Laberge, greffier